
Marginalité inclusive et asocialité sous le nazisme

Henriette Asséo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3337>

DOI : [10.4000/ccrh.3337](https://doi.org/10.4000/ccrh.3337)

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 25 avril 2007

Pagination : 31-47

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Henriette Asséo, « Marginalité inclusive et asocialité sous le nazisme », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 40 | 2007, mis en ligne le 06 octobre 2011, consulté le 20 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3337> ; DOI : [10.4000/ccrh.3337](https://doi.org/10.4000/ccrh.3337)

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Marginalité inclusive et asocialité sous le nazisme

Henriette Asséo

« Le sommeil est une issue par où nous ne cherchons pas à échapper au jour, mais à la nuit qui est sans issue ». Maurice Blanchot¹.

- 1 Les sollicitations de la Justice ont changé le témoignage des historiens en un constat de médecin légiste chargé d'exhumer, à heure donnée, les innombrables victimes d'un siècle infâme. Des militants communautaires voudraient à présent les réduire au rang d'agents comptables de la rétribution victimaire. La prétention intemporelle des descendance à se prévaloir des souffrances des ancêtres assure une croissance sans fin du grand marché de « l'histoire lacrymale »². Dans le même temps, l'homogénéisation inéluctable du territoire européen s'opère sans principe politique fédérateur, sans conscience collective de sa nécessité. L'onde de choc de l'implosion de l'espace communiste européen touche à présent tous les pays européens, provoquant la révision de la territorialisation des appartenances. L'idée même de « maison commune » européenne est démonétisée et les Politiques favorisent le démarchage catégoriel. Ainsi la concurrence entre les particularismes, sous couvert de démocratie, renforce les tentations de la citoyenneté différenciée.
- 2 On est alors en droit de se demander pour quelles raisons les sociétés européennes qui furent capables, il y a quelques décennies, d'abattre pacifiquement les autoritarismes de l'Ouest et les totalitarismes de l'Est, ne peuvent-elles pas construire une prospective raisonnable du bien-être partagé ? Si le jugement de l'historien est actuellement convié en mauvaise part, il m'a paru opportun de s'interroger sur la pertinence de notions qui ont envahi par plusieurs canaux le champ de la pensée critique.
- 3 Depuis ces trente dernières années, le concept d'identité a été utilisé pour justifier l'éclatement des grands récits nationaux au nom de la reconnaissance du droit des minorités. L'objectif général était de renouveler l'analyse des formes de la dépendance en dépassant l'opposition binaire entre dominants et dominés pour éviter l'accusation de manichéisme dans l'analyse de la dynamique des conflits sociopolitiques. Les marxistes

révisionnistes des années soixante-dix ont théorisé ce mode d'analyse en s'appuyant sur une lecture symptomatique d'Elias, de Stirner et de Sombart. Ils voulaient allier le déterminisme de la dialectique et l'hypothèse du soulèvement imprévisible des masses, en reprenant à leur compte le propos de Proudhon : « Une révolution vraiment organique, produit de la vie universelle, bien qu'elle ait ses messages et ses exécuteurs, n'est vraiment l'œuvre de personne »³. Ils ont alors assuré la disqualification partielle ou la promotion tactique de certaines catégories populaires. Dans l'ensemble indéterminé du peuple, chaque époque créditerait des groupes subalternes d'un potentiel critique de « démoralisation », d'une compétence révolutionnaire, sans remettre en cause l'idée d'une discontinuité obligée entre les temps de la dépendance léthargique et ceux de la violence insurrectionnelle. Stuart Hall, Richart Hoggart ou Rolf Lindner ont repris à leur tour l'idée que les minorités agissantes étaient porteuses d'un projet historique cher à tous les épigones du coup d'Etat permanent, même si, – passé le temps de l'utopie de la révolution immédiate – ils se rendirent à l'évidence que l'agitation saisonnière des jeunesse occidentales ne ferait pas le printemps des peuples.

- 4 L'explosion discursive du concept d'identité venait donc renforcer la valorisation de groupes subalternes qui disposaient ainsi d'une seconde chance contestatrice sans craindre la réification. Or le double échec de l'eurocommunisme à l'Ouest et de la transition socialiste à l'Est a modifié encore une fois la donne. La majorité des États européens a fait le choix d'une « société ouverte » où une certaine dose de multiculturalisme politique vise à institutionnaliser la différence culturelle et à découper la société en groupes dans une perspective d'extension pacifique de la société par l'échange généralisé des hommes et des biens. Les identités minoritaires ont perdu leur potentiel critique de « démoralisation », et les mêmes auteurs, hier activistes, apprécient le courant « expressiviste » de Charles Taylor, parce qu'ils pensent y retrouver la possibilité d'un dépassement de l'humanisme abstrait.
- 5 L'entrée en « avant-garde » des militants des années soixante du xx^e siècle reposait aussi sur une volonté délibérée de changer le « régime visuel » des pays occidentaux pour frayer la voie aux insurrections des marges refoulées de la société de l'abondance. Les idéologues de l'ultra-gauche créditaient d'une capacité mobilisatrice des groupes sociaux que le mouvement ouvrier considérait depuis 1848 avec la plus extrême défiance. Certaines unités du *lumpenproletariat* furent revivifiées par cette esthétique de la dissidence.
- 6 Quand on relit les textes les plus politiques d'Herbert Marcuse, on est frappé de la place donnée à la mobilisation esthétique dans le processus de la révolution sociale⁴. La révolte radicale devait apprendre à se réapproprier son propre langage critique pour opposer dialectiquement une négation à ce qui nie l'humain. Une esthétique critique n'aurait pas pour but unique de disloquer l'ordre esthétique « bourgeois » dans un mouvement nihiliste, elle devrait produire une dynamique du dépassement des contradictions de classe. La jeunesse devait exercer un rôle essentiel dans la « déstructuration idéologique », en particulier les jeunes marginaux et les exclus, nouveaux barbares exemptés du procès de décadence consumériste de la classe ouvrière fordiste. Pourtant la puissance mobilisatrice du regard que la société en mouvement porte sur elle-même n'eut pas dans l'histoire du xx^e siècle que des vertus pacificatrices !

La construction politique de l'asocialité

- 7 La volonté d'enrichir l'histoire sociale par les autres sciences humaines a, à son tour, entraîné une adhésion à l'analyse sociologique de la « pauvreté déviante ». Le concept d'exclusion et la vision organiciste des « outlaws » furent ramenés dans le giron historien par les sociologues de la marginalité. Mais il n'est pas si sûr que l'historien le mieux disposé puisse accorder à tous les misérables la même présomption d'innocence quand l'examen porte sur l'historiographie des « asociaux » sous le nazisme.
- 8 Une des habitudes de l'historiographie du nazisme consiste, en effet, à regrouper sous le terme de marginaux, d'« outsiders » selon le vocabulaire d'Howard Becker, les *others victims* du nazisme : « asociaux », « homosexuels », « tsiganes » et « malades héréditaires ». L'usage de cette terminologie révèle une conception des rapports entre dépendance et marginalité qui me semble contestable. Outre que les catégories stigmatisées n'avaient aucun caractère commun, leur traitement, aussi barbare fut-il, ne relève pas du même utilitarisme régénérateur. L'ampleur du tri social opéré dans la masse germanique pose donc le problème des limites de l'utilisation de la notion de dépendance. La construction de l'asocialité de masse déconnectée de la tradition politique du contrôle social nous entraîne sur un terrain où l'habituelle dichotomie entre les notions de tri racial et de tri social ne fonctionne pas. L'expérience de la nuit des longs couteaux avait engagé les dignitaires nazis dans une réflexion sur la puissance dévastatrice du *lumpenproletariat*. Il convenait de réduire la tentation insurrectionnelle par la mise au pas, d'autant que, selon le *Führerprinzip*, la citoyenneté nouvelle conférerait des droits qui impliquaient une attention particulière à la qualité sociale des Allemands du *Volk*. La « mise au pas » inaugure donc une tout autre conjoncture qui fait comprendre pourquoi la « fonctionnalité » du tri individuel a pris une *ampleur pratique* sans précédent.
- 9 La construction de « l'asocialité » découle d'abord de la difficulté à définir les critères stables dans l'acquisition et la destitution de la nationalité et de la citoyenneté correspondant aux objectifs affichés de la politique de la race (*rasenpolitik*).
- 10 Les méthodes d'attribution et de retrait de la nationalité allemande ont, en effet, considérablement varié. Dès le 25 mai 1933, un arrêté ministériel de l'Intérieur annonçait un changement fondamental des procédures de naturalisations. La loi du 14 juillet 1933 permettait la révocation de toute naturalisation accordée entre le 9 novembre 1918 et le 30 janvier 1933, qui pou-vait être considérée comme incompatible avec les intérêts nationaux. Les lois de Nuremberg n'ont pas réglé ces questions et la campagne de Pologne a montré les limites des attributions sur certificat généalogique d'aryanité.
- 11 La reconquête de la Pologne ouvrit une ère nouvelle. Elle était conçue par les Allemands comme une guerre hautement mémorielle, selon la formule de Christian Ingrao, qui réactivait un dossier laissé sans réponse depuis 1867. L'Allemagne volait au secours des communautés *Volksdeutsche*⁵ opprimées par les Polonais. Mais, comme le remarque Michael Esch, les politiques de « renationalisation » du problème polonais posaient une question complexe dans la mesure où une partie de la Pologne avait déjà appartenu au Reich. Cette affaire avait déjà enflammé l'imagination des autorités après que les députés polonais eurent vainement refusé, en 1867, que les Polonais furent automatiquement considérés comme des citoyens du nouveau *Norddeutscher Bund*⁶. Le caractère indécis sur la nature véritable de l'Allemand avaient rendu complexe « l'avancement du *Deutschtum* ». La mise en place de registres tenus par la police devait pallier ce type de problème

dans l'attente d'une définition claire. Il existait donc plusieurs gammes de nationalité et cette fluidité permit d'introduire une dose plus ou moins précise de définition raciale à mesure que la question du rapatriement des Allemands de souche se précisait. Une nationalité révocable s'ajouta aux deux catégories existantes : les « Allemands jusqu'à nouvel ordre » possédaient une attestation que leur germanisation était possible. La transformation des *Auslandsdeutsche* en *Volksdeutsche*, des « Allemands de l'étranger » en « Allemands ethniques », introduisit la différence entre la citoyenneté (qualité de membre d'État *Staatsangehörigkeit*) et la nationalité qui, dans le vocabulaire de l'époque, signifie l'appartenance à une nationalité en tant que groupe ethnique (*Nationalität*) et le traitement particulièrement attentif des demandes de naturalisations « au cas par cas ».

- 12 En fait, le clivage entre aryens et non-aryens n'est pas si simple à repérer si l'on exclut du raisonnement la fabrication administrative du couple juif et non juif. Le retrait des pièces d'identité entraînait aussi la « mort juridique », préalable à la détention préventive en camp de concentration. En d'autres termes, alors que les Juifs perdaient un temps précieux à rechercher des papiers qui changeaient constamment, le fait juridique permettait déjà de conclure qu'il ne pouvait y avoir de « bon Juif ». Or, ce modèle d'exclusion supposait une forme d'intériorisation de la culture juridique de l'identification par les futures victimes qui les mènerait au piège inéluctable du légalisme *quel que soit leur niveau d'éducation*. En d'autres termes, les nazis ont su prendre au piège les Allemands juifs parce qu'ils en connaissaient parfaitement le fonctionnement intellectuel.
- 13 Mais l'exclusion juridique n'est qu'un aspect de la construction de l'asocialité de masse. L'étude des dossiers individuels des « asociaux » ouvre d'autres interrogations sur la topographie de l'exclusion sociale. De même, la polarisation de l'historiographie sur le régime de terreur sans précédent instauré dans les camps de concentration ne permet pas de marquer l'inscription de l'asocialité dans un régime carcéral général qui prolongeait avec une grande souplesse la vie sociale ordinaire et explique l'arbitraire des détentions individuelles. La nouvelle conception de la sûreté publique faisait en effet rentrer dans le rang les individus très divers socialement et culturellement par des techniques de soumission laissées à la discrétion des organes de police existants et en particulier de la *Kriminalpolizei*, la police criminelle et les sections locales⁷. La montée des emprisonnements, de la détention préventive dans les camps de concentration, de la création des centres de rétention pour jeunes délinquants ou le transfert vers les centres d'euthanasie multipliait les opportunités de nuire à son prochain⁸.
- 14 La topographie de la terreur permet de comprendre comment les effets dynamiques de radicalisation de la violence fonctionnent dans le champ clos de l'appareil concentrationnaire à condition de prendre en charge la circulation d'un camp à l'autre⁹. Il y aurait un éclairage à suivre qui montrerait que la définition de l'asocial par la marginalité inclusive offrait l'avantage considérable de casser le combat social tout en exploitant une dynamique nouvelle de la « cruauté populaire », celle des kapos recrutés parmi les asociaux.
- 15 Il vient alors à l'esprit une question d'importance qui a été rarement posée en ces termes. Pourquoi les nazis ont-ils confié des responsabilités dans l'administration des camps à une catégorie hétéroclite et méprisable dont la corruption native ne pouvait que faciliter « l'organisation » et « le marchandage à la fenêtre » ? Or, tous les déportés confirment que la façon dont les kapos maniaient la cruauté arbitraire rendait plus insupportable – si tant est que ce fut possible – le quotidien du camp. Avant son entrée dans le camp, le *kapo*

était un prisonnier comme un autre qui avait fait l'objet d'une arrestation arbitraire. Il passait du statut d'instrument passif d'une répression à celui d'agent actif d'un système de terreur¹⁰. Car l'organisation de contrôle des détenus reposait sur une double hiérarchie parallèle d'autorité sur les détenus : celle qui dépendait de l'officier SS dirigeant le camp ; mais, à côté de celle-ci et calquée sur elle, les nazis avaient créé une deuxième hiérarchie constituée de détenus disposant d'un pouvoir considérable. Au bas de cette échelle, les kapos régnaient sur chaque baraque. Les SS disposaient des dossiers individuels des gardiens et des détenus sociaux, ainsi ils pouvaient utiliser les compétences professionnelles antérieures. Condamnée à la détention pour avortement à Ravensbrück, cette Allemande au « triangle vert », observée par le docteur Adélaïde Hautval, était chargée de laisser accoucher les détenues enceintes pour asphyxier les nouveaux-nés dans les latrines¹¹.

- 16 L'auto-administration des camps a changé la nature même d'un camp de concentration et son efficacité comme instrument de politique létale¹². La taxinomie des camps ne reposait pas uniquement sur l'opposition entre l'être humain et le « sous-homme ». Les variantes étaient considérables :

Le critère racial dominait tous les autres critères. Un Juif de Belgique ou de France également classé dans la catégorie « opposant politique » ou « criminel » était d'abord « un Juif ». Un « Tzigane », bien qu'il portât le triangle noir des « asociaux Allemands » et qu'il fût politiquement inoffensif, était persécuté pour son « infériorité héréditaire »¹³.

- 17 Mais le dispositif était bien plus complexe encore puisque les Tsiganes pouvaient être classés collectivement comme « ennemi racial » et individuellement comme « asocial ». Un détenu allemand ayant du sang tzigane, dit *zigeuner Mischlinge*, pouvait être un kapo¹⁴.
- 18 Au demeurant, la nature des exactions des kapos est l'un des aspects qui expliquent le peu d'intérêt manifesté après la guerre pour les récits des déportés. Pour le lecteur de l'immédiate après-guerre, ces récits, imprégnés des souvenirs à vif, ne renvoyaient à aucune expérience acquise, ni celle du bagne, de Dostoïevski ou de Louise Michel, encore moins celle du romantisme carcéral, de Silvio Pellico ou de Blanqui.
- 19 Le primat accordé au Politique dans la genèse des totalitarismes explique la faible réception dans les sciences sociales de ces travaux qui ouvraient pourtant la voie à une compréhension nouvelle des mécanismes de « l'autoproduction » du tri social moderne. Les choix de sociétés ne sont pas intégralement le produit des volontés politiques mais plutôt de l'impuissance à réaliser en intégralité un programme de refonte totale de la société, ce qui explique aussi la carrière maintenue après 1945 de tant de scientifiques¹⁵.
- 20 En Allemagne de l'Ouest, dans les années quatre-vingt, un intérêt « alternatif » pour le passé nazi s'est développé dans les générations engagées. À cette époque, de nombreux travaux ont été produits en dehors des canaux universitaires habituels comme les études sur l'euthanasie d'Ernst Klee, ou les premières investigations de Götz Aly ou de Karl Heinz Roth sur l'emploi du matériel de recensement. La réorganisation terroriste des conditions de la reproduction familiale touchait pourtant au cœur du principe de civilisation européen et de l'*European pattern*. Pourtant, après la Seconde Guerre mondiale, nul n'en a retourné la main et le procès des médecins n'a eu aucun effet. L'exploitation biologique des « citoyens déchus de leur droit » entrainé dans une logique productiviste où l'argument racial avait beau jeu de camoufler des intérêts de carrière. C'est la nature même de l'engagement déontologique du corps médical avant le Troisième Reich qui explique le maintien en place après la guerre, dans l'Est comme à l'Ouest, d'un personnel pourtant

compromis dans les pires crimes de sang. Le fait que la chambre fédérale des médecins allemands ait été présidée de 1959 à 1978 par deux anciens médecins SS, montre que « les sciences biomédicales ne furent pas les victimes passives des politiciens »¹⁶.

- 21 Il y a déjà plusieurs décennies, l'historien canadien Michael Kater avait constaté que les médecins furent la catégorie socioprofessionnelle qui se rallia le plus au nazisme¹⁷. Que l'adhésion au NSDAP – soit la moitié du corps médical – ait été le fait d'une pression particulière lié à l'objectif prioritaire de la démographie sélective ou le fruit d'un enthousiasme, ceci ne fait pas de grande différence, car, en pratique, le corps médical a accepté de coopérer à un geste qualitatif qui changeait le but même de la médecine : sélectionner au lieu de soigner. Le droit de tuer les « vies inutiles » découlait de l'appréciation des « vies indignes d'être vécues » selon des critères subjectifs largement développés dans les années vingt¹⁸. La pénétration des chaires d'anatomie et de « génétique humaine » par la société allemande d'hygiène raciale repérée par Benoît Massin montre à quel point l'institutionnalisation de la science de la séparation a été précoce¹⁹. Par exemple, la question de la stérilisation comme pratique institutionnelle fut discutée pour la première fois en 1921 et les experts jugeaient sa prescription à grande échelle « humaine » et économiquement rentable. Faut-il aussi rappeler que la première *Action T 4*, qui entraîna le meurtre en 1933 de 6000 enfants allemands, avait été demandée par l'Association des pédiatres ?
- 22 Ce changement d'échelle impliquait une approche individuelle et un engagement actif pour la sélection *in vivo*. Or, on ne pouvait rabattre dans le champ clos de l'État concentrationnaire tout le « matériel humain » présélectionné, comme dans le cas des Juifs. En dépit de leurs efforts, les nazis ne trouvèrent pas de solution au long cours qui permit de stériliser selon un programme minutieux, étalé dans le temps, des femmes et des hommes qui ne devaient, si possible, ne pas s'apercevoir de la chose. La stérilisation devait rester un « acte professionnel » qui mettrait face à face les « praticiens » et des « patients », éventuellement un médecin SS et le déporté employé comme médecin au *Revier* et témoin des atrocités commises sur les cobayes humains. Ainsi, le fait d'élucider les sources du scientisme racial des médecins nazis ne suffit pas à construire une vision cohérente de la politique de la race et de la construction de l'asocialité à travers la sélection eugéniste portée à une telle échelle.
- 23 La certification nationale n'était donc qu'un préalable qui laissait entier le problème du fonctionnement de la future « démocratie raciale allemande » qui passait toujours par la volonté de maintenir le droit à l'intervention et l'accès direct au Führer. Le double volet de la politique démographique à l'œuvre – nettoyage d'un côté et régénération de l'autre – ne pouvait se perpétuer à l'infini Or, les Nazis se sont toujours préoccupés du coût de la promotion du peuple allemand. En d'autres termes, la dynamique de la race n'aurait qu'un temps, même si la fabrication de la première génération reproductrice devait faire l'objet d'un soin millénariste. Le programme racial ne pouvait remplacer un programme politique.
- 24 Ainsi une conception organiciste de l'exclusion néglige les effets pratiques des décisions administratives liées à l'imprécision raciale de la notion d'« aryanité ». Il n'est pas possible d'appliquer les mêmes raisonnements à une entreprise de remodelage démographique intégrale de l'Europe à marches forcées impliquant non seulement l'extermination des Juifs mais aussi, et en même temps, le déplacement de millions de personnes dont le statut ethnique devait être déterminé au débotté dans la plus grande confusion de la guerre totale. Les stratégies de la race n'eurent que le temps d'établir les

conditions de l'anéantissement en particulier par la famine et les déplacements et de conduire la disparition des familles juives, il n'en reste pas moins vrai que le volet de la réorganisation était demeuré inextricable²⁰.

Asocialité et question de la race

- 25 La confusion repérée préalablement entre la notion d'asocialité, l'exclusion juridique et le débat sur les critères juridiques du « crime contre l'Humanité » compliquent encore la tâche des historiens. L'exemple du sort des Tsiganes de l'aire germanique, pourtant fort bien intégrés, permet de mieux comprendre comment le pacte d'adhésion dynamique à une épuration sociale ciblée se transforme en une question raciale non résolue²¹.
- 26 Dans l'ouvrage dirigé par Robert Gellately et Nathan Stoltzfus²², la contribution de Sybil H. Milton, « *Gypsies as social outsiders in Nazi Germany* » reprend sans nuance l'argumentation qu'elle avait développée à l'encontre de ce qu'elle jugeait être un exclusivisme juif de l'Holocauste. Elle s'était posée en défenseur du génocide racial des Tsiganes. Pour elle qui fut chargée de la collecte des documents sur la persécution des Tsiganes rassemblés au Musée de l'Holocauste à Washington, l'objectif et les procédures d'anéantissement des Juifs et des Tsiganes étaient identiques. Alors que Yehuda Bauer établit une distinction de nature entre l'Holocauste des Juifs d'Europe et les génocides dont celui des Tsiganes :
- Les souffrances des victimes de ce génocide ne furent pas plus intenses que celles des victimes d'autres génocides – il n'existe pas de graduation dans la souffrance. Ainsi, le sort des Tsiganes à Auschwitz fut exactement parallèle à celui des Juifs. Ce que j'entends par « extrême » est contenu dans les trois éléments cités plus haut le caractère idéologique, global et total du génocide des Juifs²³.
- 27 Si les Tsiganes avaient été pourchassés pour un comportement purement « asocial », devenu subitement insupportable à la nouvelle conception de la sûreté publique, il n'y avait nulle raison de procéder à la rafle familiale. Il suffisait d'intercepter les individus par la détention préventive, un instrument privilégié de l'internement en camp de concentration laissé à l'arbitraire des *Kripas*. Si *a contrario* l'objectif de leur anéantissement avait été clairement énoncé, personne n'aurait pu échapper au bouclage racial. Mais la déclaration d'asocialité a été aussi complexe et les atermoiements sur l'expertise biologique collective n'empêchaient nullement l'accélération des actions issues d'une culture administrative partagée par toutes les polices d'Europe qui considéraient depuis les années 1906-1926 les Tsiganes nationaux comme des étrangers suspects en dépit de l'ancienneté de leur établissement²⁴.
- 28 En Bavière, la loi du 16 juillet 1926 pour combattre les « Zigeuner, les Voyageurs et les Oisifs » apportait l'exclusion de la société des « criminels d'habitudes incorrigibles » avec une possibilité de détention correctionnelle en *workhouses* de deux ans²⁵. Dès 1935-1936, dans la région catholique, du nord de la Bavière qui n'est pas particulièrement connue pour son adhésion au régime, diverses autorités locales demandaient que les familles tsiganes soient envoyées à Dachau²⁶. Dès 1933-1934, des *Zigeunerlager* (les camps pour les Tsiganes) ont été créés par les municipalités dans toutes les grandes villes d'Allemagne²⁷.
- 29 L'intérêt historiographique focalisé sur les camps de concentration, une lecture orientée de Michel Foucault et l'idée que la prison était le paradigme de la société bourgeoise a entraîné une méconnaissance de la répression de la criminalité ordinaire sous le nazisme.

Cela ajoute à l'ignorance du système légal qui veut que la Gestapo et la SS symbolisent l'appareil nazi²⁸.

- 30 La radicalisation de la politique contre les Tsiganes est surtout le produit de la « nationalisation » du traitement autant que de sa « racialisation » inachevée. Ainsi, l'importante collection de documents sur les arrestations préventives : *Reichskriminalpolizeiamt, Vorbeugende Verbrechensbekämpfung, Erlass-Sammlung*, montre bien l'autonomie du rôle de la *Kripo*²⁹. La radicalisation des mesures suit de près la centralisation de l'approche du problème tsigane du fait de la réorganisation des services de police. Ainsi en octobre 1938, fut créé un « Bureau central du Reich pour combattre la peste tsigane (*Zigeunerplage*) » placé sous l'autorité de la *Kripo*, et ayant son siège à Berlin. Le 8 décembre 1938, Himmler donnait des directives nouvelles de « combat du fléau tsigane » et reprenait donc l'expression héritée de Dillmann. L'approche nationale se polarise sur la division entre race métissée et souches pures. La perspective cependant révolutionnait les conduites car jusqu'à présent les spécialistes s'étaient employés à démontrer que les Tsiganes n'étaient pas une race ; il leur fallait à présent rationaliser la persécution selon les critères de la politique de la race. Les Tsiganes étaient jusqu'en 1936 la « chose de la police et de ses fichiers ». Le conflit latent entre les modèles policiers munichois et berlinois entraîna le transfert des fichiers de la Centrale de police vers Berlin. Quand le siège berlinois de la *Kripo* prit les choses en main, en particulier avec sa nouvelle branche et son chef Arthur Nebe, « la campagne de prévention contre le crime » aboutit à de nombreux internements³⁰. Ordre fut donné à la police locale de déclarer quiconque par son allure, ses mœurs et ses vêtements, sera considéré comme *Zigeuner* ou *Zigeuner* de race métissée, sans oublier ceux qui « vadrouillent », selon l'expression employée, comme des Bohémiens.
- 31 Les mois de septembre et octobre 1939 ont marqué le tournant du régime policier. Sous la présidence de Reinhard Heydrich, la réunion du 21 septembre 1939, a créé les conseils juifs, les ghettos, refoulé les Juifs du Reich vers la Pologne et décidait d'envoyer les Tsiganes restant en Pologne. La déportation de Cologne du 27 avril 1940 concerna 2500 personnes vouées à la « réinstallation » en Pologne³¹. À Berlin, le 13 octobre 1939, le chef de la police criminelle, à son tour, se demandait s'il était possible d'acheminer les Tsiganes de la ville vers la « réserve planifiée de l'Est » pour les Juifs et les autres³². Quelques jours plus tard, Himmler déclara à la *Kripo* qu'à bref délai, la question serait réglée sur tout le territoire du Reich « conformément à des normes uniformes ». Le 17 octobre 1939, Heydrich en tant que chef du RSHA, (l'Office central de la Sécurité du Reich, chargé des déportations) ordonnait à la *Kripo* de veiller avec les concours de la police locale à fixer les Tsiganes sous la menace d'internement dans des camps collectifs³³. En mai 1942, les Tsiganes perdirent la tutelle du Reich. Selon un arrêté du Ministère de l'Intérieur, ils ne pouvaient plus posséder la *Schutzangehörigkeit* et passaient rétroactivement pour des apatrides – ceci à une période où leur élimination avait déjà commencé. Ainsi le système de la race n'a pas créé d'organicisme dans la définition des « outsiders ». La tradition ancienne n'a pas été complètement recouverte par la montée des thèses sur les déviations héréditaires et l'engagement dans l'expertise biogénétique des populations. Wolfgang Wippermann qui a consacré ses travaux ultérieurs aux Tsiganes voyait avec Michael Burleigh dans l'État racial l'instrument d'une politique de liquidation ciblée, avant même que l'extermination des Juifs n'ait commencé³⁴. Tout un courant de l'historiographie insiste sur les liens entre la politique anti-juive, la requalification de la citoyenneté allemande et la lutte contre les « éléments

indésirables », tout en remarquant que la campagne contre les Allemands asociaux et les actions d'euthanasie avait précédé le déclenchement de la guerre contre les Allemands d'origine israélite.

- 32 Les torsions d'esprit que requiert l'hypothèse d'une expertise individuelle sur la base la marginalité inclusive expliquent aussi le soin paperassier du régime à décider du sort d'êtres minuscules, les enfants en particulier, comme s'il y allait de sa survie.
- 33 La perplexité est alors double. Elle porte sur la signification du circuit bureaucratique des dossiers individuels. Mais il existe aussi un autre écueil qui porte sur la difficulté à reconstituer la chronologie des décisions. Par exemple, Himmler avait noté dans son journal en date du 20 avril 1942 « *Keine Vernichtung d. Zigeuner* » (pas d'extermination des Tsiganes), à la suite d'une conversation avec Reinhard Heydrich³⁵. Les deux hommes avaient bien en tête la décision de liquidation accélérée de tous les individus appartenant à la catégorie « Zigeuner », selon les méthodes employées contre les familles juives européennes. Par ailleurs, Himmler semblait avoir changé d'avis puisqu'il imposait le transfert à Auschwitz de tous les Tsiganes du grand Reich par le décret de décembre 1942. On ne sait pas grand-chose des conditions précises de la décision de gazer les prisonniers du *Zigeunerlager*, le camp tzigane d'Auschwitz-Birkenau dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1944³⁶. Mais, après le soulèvement des Tsiganes du camp, Himmler avait procédé préalablement au retrait des Tsiganes anciens soldats de la Wehrmacht et de leur famille qu'il fit transférer à Buchenwald et à Ravensbrück³⁷. Les 2897 Tsiganes laissés au *Zigeunerlager* étaient surtout les enfants, les malades et les personnes âgées. La différence de traitement induit par l'attention particulière accordée par Himmler à la « question tzigane », – ici l'enfant gazé, là le soldat transféré – montre les difficultés à faire rentrer dans les catégories abstraites la liquidation ciblée des Tsiganes.

Marginalité et dépendance

- 34 La création politique de l'*Asocialité* est un compromis qui permet de rendre fluide le circuit de la suspicion généralisée, sans se poser la question de la hiérarchie des instances, confortant ainsi le principe du Führer, en maintenant l'accès personnel de chaque Allemand à son chef. La marginalité inclusive est un processus politique à usage du *Volk*. Il ne s'agit nullement de nier les effets dynamiques en matière de production dans le droit raciste du « potentiel antisémite considérable » pour reprendre la formule d'Helmut Berding que recelait la culture politique européenne³⁸. Mais la dimension exterminatrice de la politique nazie à l'égard des Juifs mit un certain temps à émerger du remodelage racial généralisé de l'Europe orientale, en particulier l'impossibilité « de repousser les Juifs aux confins de la zone d'influence allemande » du fait même des succès de l'armée allemande sur le front russe. De 1941-1945, la conduite de la guerre raciale, la *Vernichtungskrieg*, fut le produit de l'interaction entre les temporalités spécifiques du « traitement des populations étrangères de l'Est » selon la formulation d'Himmler et la question de la « regermanisation » et les mouvements du front militaire³⁹.
- 35 La réorganisation démiurgique du pouvoir sur les masses est une invention politique essentielle du xx^e siècle. Si des régimes politiques totalitaires se sont employés à mettre hors la loi des continents sociaux entiers, c'est qu'ils ont jugé que le régime visuel d'adhésion par la propagande ne suffirait pas à séduire durablement le peuple.

- 36 En manipulant les cartes de la dépendance sans nier les rapports de classe, en favorisant l'orientation terroriste du peuple à des fins criminelles, en prônant le désordre des familles par le brouillage de tous les repères généalogiques, en fabriquant des faux judiciaires pour produire du sens politique, les nazis ne conduisent pas une gestion « archaïque » de la société⁴⁰. L'expérience du « tout politique », utilisant la segmentation absolue des individus, est peut-être l'une des raisons qui expliquent le doublement de toutes les fonctions, quitte à paralyser les initiatives d'État quand l'appétence pour la chose criminelle a fini par fatiguer les compagnons les plus convaincus de Hitler.
- 37 On comprend mieux à travers ces exemples les difficultés à établir le point d'équilibre d'une politique de la mémoire. Jean Solchany montre comment le *Sonderweg* a constitué dans les années 2000 un paradigme hégémonique : « Il y a osmose entre le schéma du *Sonderweg* et l'idée nationale allemande contemporaine »⁴¹. James E. Young s'interroge sur la signification de la floraison en Allemagne de monument qu'il appelle « countermonument »⁴². Le Parlement fédéral avaient opté pour le terme générique de « Zigeuner » qui engloberait tous ceux qui en tant que tels furent persécutés et exécutés par les nazis⁴³. Mais le Conseil central (*Zentralrat*) des *Sinti und Rom* s'opposa violemment à l'utilisation de cette dénomination jugée discriminante. Le grand historien Eberhardt Jäckel, co-initiateur du mémorial de l'holocauste à Berlin, s'est insurgé contre l'anachronisme du nominaliste militant de l'organisation des Tsiganes allemands. Le monument dédié à l'holocauste des Tsiganes s'élève à proximité de la chambre des députés, non loin du Monument juif de l'Holocauste⁴⁴.
- 38 Lucien Febvre disait : « C'est à la frontière, un pied en deçà, un pied au-delà, que l'historien doit travailler librement. Utilement [...] »⁴⁵. L'idée que la « société de persécution » – pour reprendre l'expression de Robert Moore – ne laissait aucune fluidité historique dynamique à des groupes minoritaires a été abandonnée par les historiens mais elle a été reprise par la sociologie de la déviance et de la marginalité sociale en Europe centrale et orientale. Cette vision linéaire écrase la conjoncture et néglige la conjuration des pouvoirs, bien qu'elle prétende se mettre sous le patronage de Michel Foucault. Le couple marginal/dissident a remplacé le couple dominant/dominé pour renouveler le concept de dépendance. Par commodité de plume, les termes de marginalité, de minorité, de dissidence, d'exclusion, sont placés en équivalence simple. La tentation de réification de tous ces êtres prédestinés à un sort anonyme et misérable mérite une critique plus précise car ils sont aussi les héritiers sociologiques de la glorieuse classe ouvrière du XIX^e siècle. Mais nous savons bien que les praticiens des sciences humaines ne lâchent pas facilement un paradigme dominant surtout si ses protagonistes ont eu quelque difficulté à l'imposer dans le monde académique.
- 39 Les techniques de l'exclusion raciale n'impliquent pas forcément de projet intellectuel précis. Le discours d'exclusion serait plutôt construit par défaut selon des angles de vue variables. Une vision floue de l'ennemi social intérieur peut provoquer, dans certaines conjonctures pratiques précises, des effets bien plus pernicioseux. Ces discours produisent des images partielles et partiales, sans lien les unes avec les autres qui donnent au sujet incriminé une *identité flottante*, sans consistance, une sorte d'insignifiance vitale bien plus dangereuse pour lui et pour ceux qui prétendent redouter son existence que tous les refus organisés.
- 40 Lorsque l'on examine pour la France les archives de demandes de naturalisation dans les années trente dans les archives de la Sûreté, on constate que les enquêtes de « fiabilité » et la surveillance des individus ne sont pas obligatoirement hiérarchisées selon une grille,

« ami »/« ennemi », adaptée aux enjeux politiques. Par exemple, la demande de naturalisation d'un juif francophone persécuté est traitée sur le même ton que le dossier d'Otto Abetz repéré comme espion notoire, et cette mise en équivalence de tous les étrangers explique le sentiment de forteresse assiégée par les « étrangers indésirables » et l'arbitraire des décisions.

- 41 Les modèles germaniques ou français semblent à nouveau impuissants à assurer la fluidité et la rigueur politique nécessaires aux sociétés de transition. L'invasion du droit anglo-saxon dans la mutualisation des destins nationaux européens viendrait du déficit actuel de la pensée politique européenne. Dans ce cas, l'utopie de la comptabilité entre la démocratie politique et le multiculturalisme risque de ruiner définitivement le *principe de circulation européen*⁴⁶.

NOTES

1. Maurice Blanchot, *L'Espace littéraire*, Paris, Gallimard « Folio essais », 2003 (1ère édition 1955), chapitre V, « L'inspiration », p. 244. Cet article est dédié à la mémoire de Dominique Lassaigne.

2. Ce constat ne met pas en cause l'intérêt de l'histoire comparative du XX^e siècle. Pour notre part, nous avons tout particulièrement utilisé : Donald Bloxham, *Genocide on Trial: War Crimes Trials and the Formation of Holocaust History and Memory*, Oxford, Oxford University Press, 2001; Robert Gellately et Ken Kiernan (eds.), *The Specter of Genocide. Mass Murder in Historical perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, et en particulier Eric D. Weitz, « The Modernity of Genocides. War, race, and Revolution in the Twentieth Century », p. 53-73, et aussi de ce dernier : *A Century of Genocide: Utopias of Race and Nation*, Princeton, Princeton University Press, 2003 ; Wolfgang Sofsky, *L'ère de l'épouvante : folie meurtrière, terreur, guerre*, Paris Gallimard, 2002 ; Jacques Semelin, *Purifier et détruire : les usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Le Seuil, 2005 ; Mark Mazower, *Le Continent des Ténèbres, Une histoire de l'Europe au XX^e siècle*, éditions Complexe, (1^{ère} édition 1998), IHTP-CNRS, collection « Histoire du temps présent », traduit de l'anglais par Rachel Bouyssou, 2005; Enzo Traverso, *À feu et à sang, La guerre civile européenne*, Paris, Stock, 2007.

3. Cité par Daniel Guérin, *L'Anarchisme, de la doctrine à l'action*, Paris, Gallimard, coll. « idées nrf », 1965, p. 40.

4. Herbert Marcuse, *Contre-révolution et révolte*, traduit de l'anglais par Didier Coste, est paru dans la collection « Combats », Paris, Le Seuil, 1973. La conférence présentée en français, en 1969, aux 22^{èmes} rencontres internationales de Genève intitulée « La liberté et les impératifs de l'histoire » fut rediffusée le vendredi 31 mars 2006 sur France Culture pour accompagner le mouvement contre le CPE.

5. *Volksdeutsche* : Les « Allemands ethniques » sont les membres des minorités allemandes dans les pays d'Europe occidentale et surtout centrale et orientale.

6. Michael G. Esch, « Utilité, degré de civilisation, valeur biologique. Le désirable accroissement de la population allemande (1870-1945) », dans Philippe Rygiel (dir.), *Le Bon grain de l'ivraie. L'État-Nation et les populations immigrées, fin XIX^e-début XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'ENS - rue d'Ulm, 2004, p. 22-45. part. p. 22.

7. Patrick Wagner, *Hitlers Kriminalisten: Die deutsche Kriminalpolizei und der Nationalsozialismus*, Munich, C.H.Beck, 2002.
8. Voir, par exemple, l'ensemble des sources sur les activités de la Police criminelle dans ce domaine rassemblées par Wolfgang Ayass, dans « Gemeinschaftsfremde » : Quellen zur Verfolgung von « Asozialen » 1933-1945, Koblenz, Bundesarchiv, 1998, Materialien aus dem Bundesarchiv 5 , 1998.
9. Wolfgang Sofsky a généralisé la perspective employée dans *L'Organisation de la terreur, les camps de concentration*, Paris, Calmann-Lévy, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, 1995.
10. L'éclairage par la continuité avec l'auto-administration des prisons est pris sur la longue durée.
11. Docteur Adélaïde Hautval, *Médecine et crimes contre l'humanité*, avant-propos de Claire Ambroselli, présentation et postface d'Anise Postel-Vinay, Arles, Actes Sud, 1991, p. 40.
12. Il serait utile de comparer les camps auto-administrés à condition de respecter les conditions minimales d'une déontologie de la comparaison.
13. Wolfgang Sofsky, *L'Organisation [...]*, *op. cit.*, p. 149.
14. J'ai donné des exemples de la perception très hostile de la présence des Tsiganes dans les camps du fait de l'ambiguïté de leur statut, Henriette Asséo, « Contrepoint : la question tzigane dans les camps allemands », *Annales E.S.C.*, numéro spécial, « Vichy, l'Occupation, les Juifs », mai - juin 1993, p. 567-582.
15. Götz Aly, Peter Chroust, Christian Pross, *Cleansing the Fatherland : Nazi Medicine and Racial Hygiene*, traduit par Belinda Cooper, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1994. le deuxième chapitre, Quand Götz Aly suit l'itinéraire de l'anatomiste H. Voss qui fut récompensé du titre de « scientifique exceptionnel du Peuple » par le régime de la RDA, il montre que les services hospitaliers appréciaient la rentabilisation des lits d'hôpitaux par des méthodes de sélection douce.
16. Paul Weindling, *L'Hygiène de la race*, t.1, « Hygiène raciale et eugénisme médical en Allemagne, 1870-1933 », Paris, La Découverte, 1^{ère} édition 1989), 1998, voir la préface de Benoît Massin, p. 5-66, p. 28-29. Le 2^{ème} tome n'est pas paru. Voir aussi Paul Weindling, « L'eugénisme comme médecine sociale : l'époque de Weimar », *Revue d'histoire de la Shoah*, juillet décembre 2005, p. 135-142.
17. M. H. Kater, *The Nazi Party. A Social Profile of Members and Leaders, 1919-1945*, Cambridge, Harvard University Press, 1983 et *Doctors under Hitler*, Chapel-Hill, The University of North Carolina Press, 1989.
18. Les entretiens publiés en 1984 par Benno Müller-Hill, pourtant professeur de génétique à Cologne, n'ont suscité aucune action immédiate contre les praticiens collaborateurs des Actions T4.
19. Benoît Massin, « Apprendre à classer et à sélectionner, l'enseignement de l'eugénisme, de l'hygiène raciale et de la raciologie dans les universités allemandes (1930-1945) », *Revue d'histoire de la Shoah*, « Classer/penser/exclure. De l'eugénisme à l'hygiène raciale », n° 183, juillet-décembre 2005, p. 265-388.
20. Sur la nouvelle historiographie allemande du génocide et les plans de remembrement ethnique, un seul ouvrage est traduit en français : Götz Aly et Susanne Heim, *Les Architectes de l'extermination, Auschwitz et la logique de l'anéantissement*, traduit de l'anglais par Claire Darmon, Calmann-Lévy, Mémorial de la Shoah, 2006.
21. Kirsten Martin-Heuss, « Genocide in the 20th Century » : Reflections on the Collective Identity of German Roma and Sinti (Gypsies) after National Socialism », *Holocaust and Genocide Studies*, 4, 1989, p. 193-211. Henriette Asséo, « L'avènement politique des Roms (Tsiganes) et le génocide. La construction mémorielle en Allemagne et en France » *Le Temps des Médias*, n° 5, Automne 2005, dossier Shoah et génocides, *Médias, Mémoire, Histoire*, sous la direction de Christian Delporte, Marie-Anne Matard-Bonucci et Ouzi Elyada, p. 78-91.

22. Ainsi l'ouvrage dirigé par Robert Gellately et Nathan Stoltzfus, *Social outsiders in Nazi Germany*, Princeton, Princeton University Press, 2001 en particulier le chapitre de Nikolaus Wachsmann, « From Indefinite Confinement to Extermination : "Habitual Criminals" in the Third Reich ».
23. Yehuda Bauer, *Repenser l'Holocauste*, Paris, Éditions Autrement, Frontières, 2002, trad. par Geneviève Brzustowski, postface d'Annette Wieviorka, p. 59-62. En Israël, Myriam Novitch avait rassemblé, dès la fin de la guerre, au Musée du Combattant du Ghetto, la première documentation sur le sort des Tsiganes.
24. Rainer Hehemann, *Die « Bekämpfung des Zigeunerunwesens » im Wilhelminischen Deutschland und in der Weimarer Republik : 1871-1933*, Frankfurt am Main, Haag & Herchen, 1987.
25. Nikolaus Wachsmann, *Hitler's Prisons, Legal Terror in Nazi Germany*, New Haven, London, Yale University Press, 2004, p. 53.
26. Michael Zimmermann, *Rassenutopie und Genozid. Die nationalsozialistische « Lösung der Zigeunerfrage »*, Hambourg, Hans Christians Verlag, 1996, p. 93-94.
27. Karola Fings, Franck Sparing, « z. Zt. Zigeunerlager ». *Die Verfolgung der Düsseldorfer Sinti und Roma im Nationalsozialismus*, Cologne, Volsblatt-Verlag, 1992 ; Henriette Asséo (éd), Franck Sparing, Karola Fings, Herbert Heuss, *The Gypsies during the Second World War tome1 : From the « race science » to the Camps*, Hatfield, University of Hertfordshire Press, 1999.
28. Michael Zimmermann, *op. cit.* introduction, p. 1-13.
29. Voir les références donnés par Robert Gellately, *Avec Hitler, les Allemands et leur Führer*, (trad. franç.), Paris, Flammarion, 2003, p. 147-160 (hélas qualifiés de « Sinti et Roma »).
30. Voir Guenter Lewy, *La Persécution des Tsiganes par les Nazis*, traduit par Bernard Fumer, Paris, Les Belles Lettres, 2003, 1^{ère} édition, Oxford University Press, 2000.
31. Michael Zimmermann, *op. cit.*, p. 127.
32. Götz Aly, « Endlösung » : *Völkerverschiebung und der Mord an den europäischen Juden*, Francfort-sur-le-Main, S. Fischer, 1995, p. 62.
33. L'une des activités la plus spectaculaire de l'Association des Sinti allemands concerne les dossiers de l'Institut de Robert Ritter qui fut chargé de l'expertise biologique des Tsiganes. Ces dossiers furent éloignés de Berlin au moment des bombardements et ils disparurent. En 1972, ils réapparurent à l'institut d'anthropologie de Mayence puis ils furent transférés en 1980 dans les archives de l'université de Tübingen et Sophie Ehrhardt, ancienne examinatrice pour l'expertise des Tsiganes qui avait gardé un poste à l'université, utilisa ces dossiers pour sa carrière d'anthropologue. En 1981, un groupe de militants de gauche s'empara des dossiers qu'il remit aux Archives centrales (Bundersarchiv) à Coblenche.
34. Michael Burleigh, Wolfgang Wippermann, *The Racial State : Germany 1933-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; Michael Burleigh (ed), *Confronting the Nazi past : new Debates on Modern History*, New York, St. Martin's Press, 1996.
35. Il dirigeait le RSHA (Reichssicherheitshauptamt). Gilad Margalit s'est interrogé avec beaucoup de pertinence sur cette question : « The uniqueness of the Nazi persecution of the Gypsies », *Romani Studies*, series 5, 10-2, December 2000, p. 185-210.
36. *Le Commandant d'Auschwitz parle*, traduit de l'allemand par Constantin de Grunewald, Paris, Julliard, 1959.
37. Michael Zimmermann, *op. cit.*, p. 339-344. Voir le témoignage de Walter Winter, *Winter time : memoirs of a german Sinto who survived Auschwitz*, Hatfield, University of Hertfordshire Press, 2004. Alors qu'il effectue son service militaire, la guerre éclate et il est enrôlé dans la Marine allemande avant d'en être brusquement écarté, en mars 1942, pour raison raciale. En 1943, il est déporté à Auschwitz Birkenau, avec deux de ses frères et sœurs. Un an plus tard, juste avant l'extermination totale du camp tsigane, il est transféré à Ravensbrück puis à Sachsenhausen. Un peu avant la fin de la guerre, il est réintégré dans l'armée et contraint de combattre l'armée rouge sur le front russe.

38. Helmut Berding, *Histoire de l'antisémitisme en Allemagne*, (traduction d'Olivier Mannoni), Paris, Éditions. de la MSH, 1991, p. 242.
39. Là encore il ne faudrait pas analyser de façon rétrospective selon la rationalisation des bases techniques du meurtre de masse les opérations des Einsatzgruppen et leurs deux millions de morts juifs de tous âges. Voir Mark Mazower, *Le Continent des ténèbres*, *op. cit.*, p. 174-175.
40. La continuité du personnel de la politique criminelle est stupéfiante. Or tous les criminologistes qui firent carrière dans le BKA après la guerre avaient été formés par l'École du Führer dirigée par Reinhard Heydrich.
41. Jean Solchany, « L'histoire vue d'en haut. Le XX^e siècle allemand à l'échelle des grandes synthèses », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, janvier-mars 2006, 56-1, p. 156-177, p. 168
42. « Memorial spaces conceived to challenge the very premise of the monument », cité par Silvia Bignami, « Counters-monuments : Memoria e rappresentazione tra Austria e Germania », dans Alessandro Costazza (dir.), *Rappresentare la Shoah*, Milan, Cisalpino, Istituto Editoriale Universi, Monduzzi Editore, 2005, p. 473-481, p. 475 ; voir aussi « The Counter-monument : Memory against Itself in Germany Today », *Critical Enquiry*, winter, 1992, 18, p. 267-296, Voir du même auteur : *The Texture of Memory : Holocaust memorials and Meanings*, New Haven & Londres, Yale University Press, 1993.
43. Michael Stewart, « Remembering without Commemoration : The Mnemonics and Politics of Holocaust Memories among European Roma », *Journal of the Royal Anthropologic Institute*, 2004, 10, p. 561-582.
44. Guenter Lewy, *op. cit.*, p. 353.
45. Lucien Febvre, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1965, « Vers une autre histoire », (à propos de la parution en 1949 d'*Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* de Marc Bloch), p. 419-438, p. 425.
46. Henriette Asséo (dir.), « Circulation et Cosmopolitisme en Europe », *Revue de Synthèse*, t. 123, 5^{ème} série, année 2002, n° 2-4, « Le principe de circulation et l'échec de la mythologie transeuropéenne », p. 87-110.
-

AUTEUR

HENRIETTE ASSÉO

EHESS/CRH